Novembre 2026 – Numéro 108



FLASH INFO ISR

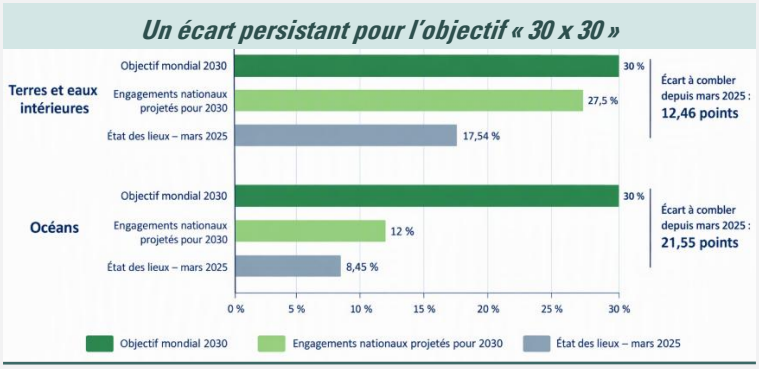
Retour sur la COP 17 de la Convention sur la Diversité Biologique dite "Biodiversité"

La biodiversité : un enjeu vital pour la planète

La biodiversité, ou "diversité biologique", englobe la richesse des organismes vivants, qu'ils soient terrestres, marins ou aquatiques, ainsi que les écosystèmes et leurs interactions. Cette notion repose sur trois dimensions clés : **la diversité génétique** (variabilité au sein d'une même espèce), **la diversité des espèces** (variété des animaux, végétaux et micro-organismes) et **la diversité des écosystèmes** (forêts, zones humides, récifs coralliens, etc.). Définie par la Convention sur la diversité biologique (CDB), la biodiversité est essentielle au bon équilibre des écosystèmes et aux services qu'ils offrent à l'humanité.

La COP17 : un rendez-vous décisif à mi-parcours de 2030

La COP17, tenue à Erevan en octobre 2026, a marqué une étape clé dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté en 2022. À mi-chemin des objectifs fixés pour 2030, cette conférence visait à évaluer les progrès réalisés par les États signataires. Si de nombreux pays ont engagé des actions nationales, les ambitions collectives restent insuffisantes pour atteindre les 23 cibles définies. Pour accélérer les efforts, les négociateurs ont adopté une feuille de route, le **Yerevan Pathway**, avec 4 priorités : **réformer** les subventions néfastes à la biodiversité, **renforcer** les appuis aux pays en développement, **aligner** les politiques sur le Cadre mondial et **améliorer** le suivi des engagements.



Sources : *Objectif mondial 2030 : Convention sur la diversité biologique, Cadre mondial de Kunming-Montréal, cible 3 (COP15, 2022). Engagements nationaux projetés pour 2030 : Secrétariat de la CDB, State of Biodiversity Action – Global Report on Collective Progress, 2026. État des lieux de mars 2025 : UNEP-WCMC / Protected Planet.*

Le financement : point de friction majeur

Le financement demeure l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre des objectifs du Cadre mondial. La **cible 19** prévoit de mobiliser 200 Mds$ par an d'ici à 2030, mais les annonces faites à Erevan, totalisant 2 Mds$ supplémentaires, restent loin de cet objectif. Le **Fonds de Cali**, qui vise à partager les bénéfices issus des informations génétiques numériques, illustre cette difficulté : les contributions des entreprises, encore volontaires, sont limitées. La COP17 a donc insisté sur l'urgence d'impliquer davantage les acteurs économiques et financiers pour combler ce déficit.

Réformer les subventions dommageables à la biodiversité

Une autre priorité mise en avant lors de la COP17 concerne la réduction ou la réorientation des subventions nuisibles à la biodiversité, estimées à 500 Mds$ par an. Ces subventions concernent des secteurs sensibles comme l'agriculture, l'énergie, les transports ou la pêche. L'initiative des **Amis de la cible 18,** lancée à Erevan, reflète une volonté politique croissante de s'attaquer à ce problème. Cependant, la mise en œuvre de cette réforme reste complexe et nécessite d'identifier précisément les dispositifs concernés, d'évaluer leurs impacts et d'accompagner les secteurs dans leur transition.

Maintenir l'élan pour protéger la biodiversité

Malgré les tensions politiques et les divergences scientifiques, la COP17 a permis de préserver une dynamique multilatérale en faveur de la biodiversité. Toutefois, les obstacles majeurs à l'atteinte des objectifs de 2030 persistent, notamment le financement et la réorientation des flux économiques. La réussite du Cadre mondial de Kunming-Montréal repose désormais sur son intégration dans les politiques publiques, les budgets nationaux mais aussi dans les décisions des entreprises et des institutions financières.

Sources : *Convention sur la diversité biologique (CDB), article 2 — « Emploi des termes », adoptée à Rio de Janeiro le 5 juin 1992 ; Flash ISR, Oddo BHF Securities ; RSE Data News ; Convention on Biological Diversity website (https://www.cbd.int/)*

PROMEPAR
ASSET MANAGEMENT

Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy 33 Place Ronde – CS 50246 92981 Paris la Défense Cedex-
Tél : 01 40 90 28 60 - www.promepar.fr Société de Gestion de Portefeuille du Groupe BRED Banque Populaire.
Titulaire de l'agrément n° GP 92-17 délivré le 7 octobre 1992 - 311 888 010 RCS Paris

Focus ESG : Rencontres avec des émetteurs Small & Mid Caps lors d'un forum dédié à l'ESG

Début novembre, notre équipe ESG a participé au Forum ESG Rise UP sur les petites et moyennes entreprises.

Parmi les entreprises rencontrées voici le bilan de 3 d'entres elles :

- **Thermador Groupe** présente un profil RSE concret basé sur l'intégration des matériaux verts, l'économie circulaire ou encore la réutilisation des eaux dans ses activités. Cependant, le groupe reconnait des écarts entre certaines ambitions et leur mise en œuvre, notamment sur la décarbonation du scope 3, la centralisation du pilotage ESG, la formation ou la prise en compte de l'absentéisme. Cela s'explique en partie par la croissance externe du groupe, qui compte aujourd'hui 21 filiales, nécessitant un temps d'alignement sur les enjeux extra-financiers. Il sera donc important de suivre la bonne intégration des enjeux / objectifs ESG.
- **Séché Environnement** est un groupe industriel familial français spécialisé dans la gestion des déchets dont des déchets dangereux auprès de collectivités ou d'industriels. L'entreprise vise une réduction de 90% de ses émissions d'ici 2050 et met en avant ses performances de captage du méthane ainsi que ses solutions de traitement des PFAS sur ses sites (100% des rejets aqueux traités). Le groupe indique que les nouvelles acquisitions ne devraient pas avoir un grand impact sur les objectifs environnementaux notamment le scope 3 car l'essentiel des activités internationales concerne des activités de services. En outre, les démarches SBTN (Science Based Target Network, coalition internationale pour protéger la nature) sur l'eau et l'évaluation des fournisseurs critiques progressent. Les premières données sur le top 100 des fournisseurs devraient être publiées en 2027.
- Enfin, nous avons échangé avec un acteur de la prise en charge du grand âge. Le secteur fait face à de nombreux défis : qualité, sécurité, éthique, fidélisation du personnel, transition environnementale du parc immobilier, et risque réputationnel. **Clariane**, qui a pour raison d'être « prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité », a renforcé son approche RSE enregistrant un certain nombre de résultats positifs tels que i) la baisse du turn-over, ii) la mise en place d'une politique de compensation salariale, iii) un plan d'adaptation climatique de son parc immobilier iv) des formations en cybersécurité. Nous resterons cependant attentifs aux évolutions des "évènements indésirables" et à l'évaluation ESG de ses fournisseurs.

L'Institut Imagine soutenu par Promepar AM via le fonds BRED Sélection ISR



Nathalie Borel - Directrice du Développement et de la Philantropie Internationale, **Philippe Wahl** - Président du CA de la Fondation de l'Institut Imagine, **Pr Bana Jabri** - Directrice de l'Institut Imagine, **Murielle Hermellin** – Responsable ISR de Promepar AM, **Marc Favard** – Directeur général de Promepar AM

À travers son fonds **BRED Sélection ISR**, Promepar Asset Management poursuit son soutien à **l'Institut Imagine**, dédié à la recherche sur les maladies génétiques rares.

Le 2 novembre, notre Directeur général, Marc Favard et notre Responsable ISR, Murielle Hermellin, ont participé à la soirée des Grands Donateurs de l'Institut Imagine, à l'Hôpital Necker-Enfants malades. Cette rencontre a permis de mesurer le chemin parcouru grâce à la mobilisation collective : témoignages de patients, présentation de projets de recherche et d'innovation, et lancement d'un nouveau défi de collecte pour la prochaine campagne de dons.

Une soirée riche en émotions, tournée vers les ambitions de demain et l'amélioration de la prise en charge des enfants et de leurs familles.

VOTRE CONTACT



Murielle HERMELLIN

Responsable ISR

Murielle.hermellin@bred.fr

www.promepar.fr

www.linkedin.com/company/25263774

PROMEPAR AM est signataire de

PRI Principles for Responsible Investment

CDP DISCLOSURE INSIGHT ACTION

FIR